

§

§

AFFAIRE N° 18/11. - Réalisation du plateau E.P.S. de la RIVIERE - Autorisation de passer un marché de gré à gré ou de faire les travaux en régie.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par suite de l'abandon du chantier par l'entreprise S.O.R.A.B., considérant qu'il est nécessaire d'assurer la reprise des travaux dans les plus brefs délais afin de permettre une utilisation normale de ce plateau,

je vous demande de m'autoriser à passer un marché de gré à gré avec l'entreprise qui aura fait la meilleure offre ou de faire les travaux en régie.

Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Nous traiterons sans doute de gré à gré, avec une entreprise qui fait de l'enrobé à chaud, de préférence, si nos crédits nous le permettent.

M. PICARD. - Il faudrait que ces travaux soient réalisés le plus rapidement possible. Pour les matches aller nous nous sommes déplacés, mais les matches retour devaient se faire sur le terrain de la Rivière.

LE MAIRE. - Nous allons demander aux services d'agir le plus vite possible.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

§

§

§